



**Intervention pour le Procès des Politiques de Santé du 6 avril 2023,
à la Bourse du Travail de Paris, à l'initiative du collectif Notre Santé en Danger**

Quel remède à la pénurie d'orthophonistes ?

Les orthophonistes et leurs patients subissent les conséquences de la pénurie avec des écarts massifs dans et entre les régions ainsi que celles d'une désertification galopante des postes salariés depuis 10 à 15 ans. L'Intersyndicale des orthophonistes s'épuise à répéter depuis 10 ans au Ministère de la Santé, que nos salaires doivent être alignés sur le niveau d'études bac+5, obtenu en 2013.

En salariat, le travail d'équipe est démantelé, les postes sont disséminés sur plusieurs établissements, les temps partiels ne permettent plus un travail d'équipe, on demande aux orthophonistes qu'elles fassent des bilans, qu'elles soient expertes en langage, et donnent des conseils aux équipes. Mais on ne les laisse plus exercer leur art. Les postes d'orthophoniste sont souvent changés en d'autres postes et les soins sont renvoyés vers les orthophonistes de ville.

A l'hôpital, des prises en charge lourdes et urgentes comme celles des suites d'AVC, de traumatisme crânio-cérébral, de chirurgie ORL, ne peuvent plus être assurées. Les équipes hospitalières et institutionnelles sont des lieux de formation, des lieux de recherche qui ont vu naître l'orthophonie et où pourtant elle disparaît.

Parallèlement, le secteur libéral est totalement engorgé par des demandes croissantes émanant de l'éducation nationale. Ceci, en raison d'une hyper médicalisation des troubles des apprentissages, mais aussi de la perte de sens dans notre société des aspects symboliques du langage, la parole étant considérée comme une fonction mécanique à redresser.

Dans certaines régions particulièrement sous dotées, les orthophonistes ont parfois plus de 300 personnes en liste d'attente, les patients ne seront reçus qu'après un à deux ans d'attente -voire jamais. Nombre d'orthophonistes ne répondent plus au téléphone pour ne pas avoir à dire non et se trouvent face à des choix inhumains de patients, de pathologies. Beaucoup ne seront jamais reçus, désespérés par l'attente, abandonnés et résignés à ne plus pouvoir être soignés, sans médecin traitant pour beaucoup d'entre eux.

À qui donnera-t-on sa chance ? À la personne Alzheimer qui perd ses mots ? À l'aphasique qui a perdu l'usage du langage ? Au petit enfant qui n'entre pas dans la langue et la parole ? À celui qui présente des traits autistiques inquiétants ? À celui qui n'acquiert pas le langage écrit ? Au patient laryngectomisé n'ayant plus de voix pour porter ses mots ? Au patient dysphagique ne pouvant plus se nourrir normalement ?

Les universités ne forment pas assez d'étudiants en orthophonie par rapport aux départs à la retraite et aux demandes. Au lieu d'en augmenter le nombre, le gouvernement prévoit la mutualisation des formations de santé (arrêté du 9 septembre 2021). Une façon de « gérer » la pénurie en faisant avec toujours moins...

Le gouvernement connaît la situation de pénurie médicale. Le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires sociales, novembre 2021) le dit lui-même : « seule une hausse de 20% du nombre d'étudiants en formation permettrait de combler le creux démographique des 15 prochaines années ».

Alors quelles solutions envisager ?

La solution serait-elle l'accès direct ? Pouvoir prendre rendez-vous chez l'orthophoniste sans ordonnance médicale, cela ne réduit pas les délais d'attente. Avec la loi Rist, il a été décidé de poursuivre sur la voie de la pénurie, de gagner du temps médical, mais cela ne résout pas le manque de professionnels. Cela porte encore atteinte au travail institutionnel et met le cap sur une médecine marchande, où tout se compte et se réduit. Ainsi, semblant apporter l'accès direct comme une reconnaissance de l'autonomie des professionnels, ce projet de loi les isole et déconstruit les équipes. Le dossier numérique remplace le travail d'équipe.

Les solutions politiques seraient-elles les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) ? On y parle d'exercice coordonné, mais il ne s'agit nullement de travail d'équipe, d'une équipe pluridisciplinaire, permettant une prise en charge globale d'un patient. Il s'agit d'une grave atteinte au travail institutionnel qui s'effectue dans les établissements répondant aux missions de service public, en actant leur démantèlement et en poussant vers une organisation libérale des soins avec pour principaux agents les outils numériques.

La solution serait-elle dans les plateformes ? Les PCO (plateformes de coordination et d'orientation pour les enfants avec un trouble neurodéveloppemental) prennent en réalité appui sur les moyens des CMP (Centres Médico-Psychologiques), des CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) et des CMPP (Centres Médico-Psycho-Pédagogiques) en dénaturant la mission de soin de ces structures, en remplaçant les postes de soignants par des postes de coordinateurs, qui vont aiguiller les familles vers des professionnels libéraux utilisés comme des sous-traitants. On traite des dossiers plutôt que soigner les patients.

La solution serait-elle dans des listes d'attente communes ? Elles ne font qu'institutionnaliser le tri des patients, permettant aux orthophonistes de les choisir sans les connaître, le patient devenant un objet marchand, ce qui est contraire à notre déontologie professionnelle.

Il faut, au contraire, ré-humaniser le soin dans les institutions, à l'hôpital, respecter le temps du patient, donner les moyens aux équipes qui en ont les compétences, plutôt que de les remplacer par un éparpillement du soin, des plateformes, des protocoles, qui s'appuient sur une politique du chiffre, des statistiques, mais qui nient les aspects sociaux, familiaux et psychiques des patients.

Nous défendons une prévention prévenante, nous sommes vigilants sur les excès d'utilisation des écrans : l'enfant a besoin d'un bain de langage et d'une parole adressée pour se développer, les parents ont besoin d'être réhabilités dans leur rôle de parents, le médecin à sa place de médecin, l'enseignant à sa place d'enseignant, l'enfant à sa place d'enfant et non réduit à sa place d'élève...

Parmi les équipes qui mériteraient d'être renforcées en amont du soin, citons les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile), de l'Aide Sociale à l'enfance, les RASED (Réseaux d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficulté).

La FOF soutient que l'accès au soin répond du service public, dans un souci du bien commun.

Nous dénonçons les fausses solutions apportées par le gouvernement, qui sont un leurre pour les patients et les professionnels. Les enjeux financiers sous-jacents sont réels, et ces dispositions ne sont qu'un pas de plus vers une marchandisation du soin, avec l'ouverture prochaine au capital, en créant des parts de marché, plutôt que maintenir leur gestion dans le joug de la Sécurité Sociale. Impossible de ne pas faire le lien avec les mobilisations en cours : s'attaquer aux retraites, c'est s'attaquer à la Sécurité Sociale.

Nous accusons les gouvernements, dont le gouvernement Macron-Borne, d'appliquer une politique néolibérale basée sur le coût du travail et non sur le bénéfice d'avoir une population en bonne santé. Nous accusons nos dirigeants politiques d'ignorer les besoins essentiels de sa population en matière de santé, d'éducation, et tout ce qui les sous-tend : logement, alimentation, environnement sûr et non pollué. Le langage est cette faculté propre à l'humain, et son atteinte gravissime chez les jeunes enfants aujourd'hui n'est que le reflet de la dégradation de notre tissu social.

Il y a beaucoup à faire pour y remédier, et les professionnels sont indignés et épuisés de porter toujours les mêmes revendications pour pouvoir soigner. Merci aux politiques de faire leur part du travail, et non de le déconstruire. Reconstruisons notre service public de santé et prenons-le en main.

Fédération des Orthophonistes de France,
Le 6 avril 2023